

## Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : [ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr](mailto:ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr)

Téléphone : 04 26 20 92 11

SYND. DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECH

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

### SEBA REGIE DIRECTE

Prélèvement et mesures de terrain du 17/02/2023 à 12h32 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : MAZET / GERBIALE (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : QUARTIER LES GALINIÈRES - SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES

Code point de surveillance : 0000005976 Code installation : 004250

Numéro de prélèvement : 00700189530

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

*Les résultats sont également consultables sur internet :*  
[www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)



mardi 21 février 2023

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,  
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-  
Alpes et par délégation,  
La déléguée départementale de l'Ardèche  
et par délégation,  
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

  
Alexis BARATHON

**Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.**

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>Mesures de terrain</b>						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	8,0	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,2	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	306	µS/cm			200	1100
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,03	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,06	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>Analyses laboratoire</b>						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,46	NFU				2
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,96	unité pH			6,5	9
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L				0,1
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	5,0	mg/L		50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	24	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	15	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

## Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : [ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr](mailto:ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr)

Téléphone : 04 26 20 92 11

SYND. DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECH

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

### SEBA REGIE DIRECTE

Prélèvement et mesures de terrain du 17/02/2023 à 12h28 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : MAZET / GERBIALE (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : QUARTIER LES GALINIÈRES - SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES

Code point de surveillance : 0000005976 Code installation : 004250

Numéro de prélèvement : 00700189549

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

*Les résultats sont également consultables sur internet :  
[www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)*



mardi 21 février 2023

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,  
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-  
Alpes et par délégation,  
La déléguée départementale de l'Ardèche  
et par délégation,  
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires  
  
Alexis BARATHON

**Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.**

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	8,0	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,2	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	306	µS/cm			200	1100

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyses laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
FER ET MANGANESE						
Fer dissous	38	µg/L				200
Fer particulaire	7	µg/L				200
Fer total	45	µg/L				200